

Les résolutions de M. Neilson, comportant une protestation en général contre l'Union, furent également adoptées en dépit des efforts du cabinet, qui se sentait débordé de toutes parts par l'élément populaire et libéral.

Il se produisit, à peu près dans le même temps, un fait qui témoigna de l'entente cordiale qui existait entre les deux partis réformistes du Haut et du Bas-Canada. M. Baldwin, qui avait été élu dans trois comtés à la fois, fit son choix et se déclara pour Hastings. Il y eut aussitôt une assemblée dans le 4^e riding d'York dans laquelle il fut résolu, à l'unanimité, qu'on ne pouvait mieux remplacer M. Baldwin que par son collègue, le chef du parti libéral du Bas-Canada, M. LaFontaine.

Et l'on vit alors, au grand scandale de plusieurs, un collège électoral, pur anglais et protestant, offrir à un canadien marquant, d'origine française et catholique de croyance, le mandat de député. C'était une magnifique espérance de liberté qui se levait sur le pays, en même temps qu'une protestation éloquente contre les moyens honteux dont Lord Sydenham et ses créatures s'étaient servis pour défaire M. LaFontaine dans son élection.

M. LaFontaine accepta la proposition qui lui était faite et se rendit dans York, où le père de M. Baldwin venait de se retirer de la lutte pour lui laisser le champ libre. Il fut élu malgré une opposition assez vive, mais il ne put prendre cette année son siège en Parlement, le Gouverneur ayant reculé à dessein la date du rapport du bref, et la Chambre ayant été d'ailleurs subitement prorogée par le Major Clitherow au nom de Lord Sydenham, dangereusement malade des suites d'une chute de cheval. Ceci se passait vers le milieu de septembre 1841. La mort du Gouverneur arriva deux jours après, le 19.

Il fut remplacé par Sir Charles Bagot, qui venait de se distinguer dans les négociations si compliquées de la question hollando-belge, comme ambassadeur à LaHaye, et qui, dans le moment, remplissait les fonctions de ministre anglais à Washington. C'était un homme honorable, habile et plein de conciliation. Il était chargé de continuer la tâche de son prédécesseur et de faire fonctionner le nouveau régime politique de la province : sa conduite prouva qu'il pouvait s'acquitter de cette importante mission sans avoir besoin d'asservir une partie du pays à l'autre.

Les premières paroles qu'il prononça en arrivant, le 10 janvier 1842, firent augurer très-favorablement de lui ceux qui voulaient voir s'établir le règne de l'ordre et de la liberté, et donnèrent à espérer que le Canada aurait encore de bons gouverneurs.

C'est dans cette circonstance que le *Canadien* fit une démarche qui prouva, une fois de plus, que si le district de Montréal possédait un Lafontaine, celui de Québec avait à sa tête un homme aussi supérieur par la sagesse des idées, le patriotisme éprouvé, les vastes connaissances et l'énergie d'une plume finement taillée. L'un était un homme d'état, l'autre un publiciste